



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°2 / 74 / 2008

le 3 mars 2008

Recensement de la population

L'enquête de recensement qui a eu lieu du 17 janvier au 16 février 2008, s'est déroulée de manière tout à fait satisfaisante. Je tiens à saluer la qualité de votre participation. Grâce à votre collaboration et aux concours appréciés de l'agent recenseur, M. Etienne BURDLOFF, et de l'agent coordonnateur, Mme Véronique MULLER que je remercie, l'opération a été une réussite.

Élections municipales 2008

Le 1^{er} tour des élections municipales est fixé au dimanche 9 mars 2008 et le cas échéant, le 2^{ème} tour aura lieu le dimanche suivant 16 mars 2008. Le scrutin qui sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures, se déroulera dans la Salle des Fêtes.

Semaine nationale de lutte contre le cancer

La Commune s'associe à cette campagne de lutte contre le cancer, qui est programmée **du 17 au 23 mars 2008**, et organise une **quête à domicile**. A cet égard, mesdames Jacqueline ULSAS et Paulette UTARD ont une nouvelle fois accepté de prêter leur concours bénévole.

Je souhaite que vous puissiez réserver le meilleur accueil à Jacqueline et à Paulette, lors de leur passage chez vous.

Je vous rappelle que le résultat définitif de la quête organisée dans la commune en 2007 au profit du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer s'élève à 2 061,50 €. Cette somme représente pour le Comité une aide appréciable dans le long et difficile combat qu'il mène contre le cancer dans notre département et la région Alsace. Elle est affectée à ses objectifs statutaires (l'aide à la recherche, au dépistage, au diagnostic et au traitement, à l'information) ou aux secours apportés directement aux malades.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil municipal dans sa séance du 22 février 2008 et informations diverses.

■ ***Compte administratif 2007 :***

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif qui a dégagé un excédent global de clôture de 171 114,20 €, soit pour le fonctionnement de 95 859,12 € et pour l'investissement de 75 255,08 € ; compte tenu des restes à réaliser en dépenses d'investissement, le résultat d'investissement s'élève à - 4 744,92 €. Il a été décidé d'affecter une partie du résultat de fonctionnement, soit 75 859,12 €, en section d'investissement.

■ ***Extension des installations d'éclairage public dans le chemin de la Werb :***

Le devis de VIGILEC HATIER de Sélestat, entreprise moins disante dans le cadre de l'opération d'aménagement des routes départementales traversant l'agglomération, a été retenu pour un montant de 6 811,52 € TTC.

■ ***Devis EDF relatif aux travaux de raccordement électrique de l'éclairage public à partir du nouveau poste de la rue de Jepsheim :***

Le Conseil municipal a retenu l'offre d'EDF Gaz de France Distribution pour un montant de 1 031,37 € TTC.

■ ***Acquisition d'un défibrillateur :***

Considérant l'intérêt pour les habitants de Riedwihr de pouvoir bénéficier d'un tel équipement destiné à intervenir en cas d'arrêt cardiaque, le Conseil municipal a décidé d'acquérir un défibrillateur automatisé externe et un boîtier pour un montant de 1 511,50 € HT, négocié auprès de LAERDAL Médical France. Cet appareil peut être subventionné au titre de la DGE 2008 à hauteur de 50 à 60%.

■ ***Urbanisme :***

Les demandes de déclaration préalable présentées par :

- Mme MEYER Joanne pour une division foncière d'une parcelle située section 13 rue des Vosges,
- M. GUILHOU Patrice pour la pose de deux fenêtres de toit de type Velux sur toiture façade Sud de la maison au 7 Grand'Rue,
- M. FLEITH Frédéric pour l'implantation d'une clôture avec deux places de parking au 15 Grand'Rue,

sont transmises à la DDE pour instruction.

Il en est de même pour les demandes de permis de construire présentées par M. BURDLOFF Jean-Luc pour le rallongement d'un abri-bois au 3 rue d'Ostheim et par M. RINGLER Michel pour la construction d'une maison d'habitation et d'un hangar au 11 Grand'Rue.

Le Maire a adressé un courrier au Directeur Départemental de l'Équipement

au sujet de la constitution des dossiers de demande de permis de construire ou de déclaration préalable. Il lui a fait part de sa crainte, du vu de la pratique tatillonne de ses services, de voir se développer une recrudescence de travaux « sauvages ».

■ ***Subvention « jeune licencié » pour l'USEP-RPI du Ried :***

Le Conseil municipal vote une subvention de 52,90 € en faveur de l'USEP pour l'année scolaire 2006/2007, sur la base de 2,30 € par licencié, soit pour 23 élèves de l'école de Riedwihr.

■ ***Demande d'autorisation de passage d'un commerce non sédentaire à Riedwihr :***

Le Conseil municipal a naturellement donné un avis favorable à cette demande de Mme Marthe DUPUIS de Holtzwihr, en instance de création d'une entreprise, et a suggéré un stationnement sur la place de l'Église, dans les créneaux horaires du boulanger. La requérante propose une gamme de produits d'épicerie, des fruits et légumes, des produits laitiers, des fromages et des produits naturels dans son camion-magasin d'alimentation « Le Petit Marché du Ried, à votre porte ».

■ ***Portes ouvertes au Lycée Agricole de Rouffach :***

Cette journée est fixée au samedi 15 mars 2008, de 10 heures à 17 heures.

■ ***Don du Sang :***

La collecte organisée à Riedwihr, le 20 décembre 2007, a permis d'accueillir 91 donateurs de sang.

■ ***Rappels :***

- **propreté des trottoirs et rues :** le balayage mécanisé, après un passage récent, exceptionnel (rattrapage d'une tournée de 2007), reprendra dans le courant du printemps prochain. Pourtant, cette initiative de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun, qui ne concerne pas les trottoirs, ne doit pas être un prétexte pour ne plus balayer manuellement. Au contraire, les riverains sont invités, plus que jamais, surtout depuis que les routes ont été refaites, à tenir propres les abords de leur propriété et à les nettoyer à intervalles réguliers.
- **Stationnement :** le stationnement sur les trottoirs étroits des routes nouvellement aménagées est vivement déconseillé ; à la fois, il y empêche le passage des piétons qui doivent contourner le véhicule, et il empiète largement sur la chaussée. Par ailleurs, le stationnement « sauvage », notamment dans le quartier de l'AFU, mérite également qu'on y porte attention et que l'on y remédie.

Merci pour votre compréhension et votre effort : il ne s'agit que de recommandations faisant appel au bon sens et au respect d'autrui.

PERMANENCES
de Monsieur Eric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin, Conseiller Général du Canton d'Andolsheim

- En Mairie de Colmar (Salle de Lattre de Tassigny - entrée rue des Clefs), chaque premier jeudi du mois de 10 H 00 à 11 H 00.
- En Mairie de Neuf-Brisach (Salle du Conseil Municipal, au premier étage), chaque premier lundi du mois de 10 H 00 à 11 H 00.
- Les dates et heures des permanences dans les autres communes de la circonscription sont indiquées dans la presse locale.
- Des rendez-vous, notamment à domicile, peuvent être convenus au 06 81 68 79 61.

Adresses :

courriel : ericstraumann@yahoo.fr

blog : <http://ericstraumann.info/>

/

Adresses courrier :

- Mairie 13 rue Principale – 68125 HOUSSEN
Fax : 03 89 41 93 66
- Assemblée Nationale 126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

Christian KLINGER, attaché parlementaire : 06 82 51 85 64

Julie ZECH, assistante parlementaire : 06 81 68 79 61